

Ce résumé vous permet de comprendre les grandes lignes de nos licences.

En téléchargeant le fichier, en acceptant la licence, en installant ou utilisant le fichier ou la fonte, l'utilisateur ne devient pas propriétaire de la fonte ou du fichier ni des droits portant sur la fonte ou le fichier. Il n'y a pas d'acte « d'achat » ou de « vente » du fichier ou de la fonte. L'utilisateur n'acquiert qu'une autorisation d'utiliser la fonte ou le fichier dans les conditions et limites prévues par la licence. Bureau Brut reste seule titulaire des droits portant sur le fichier et la fonte.

Dans le cadre de la présente Licence TEST, la police ne comporte qu'un jeu réduit de caractères:

ABCDEFGHIJKLMNOPQRSTUVWXYZ
abcdefghijklmnopqrstuvwxyz
0123456789&.,-'/()* *

La Licence TEST autorise :

- l'installation du Fichier uniquement sur un poste fixe et un ordinateur portable appartenant au détenteur de la licence;
- les utilisateurs, dans certaines conditions précises, à fournir le fichier de la fonte à leur développeur pour l'intégration web réalisé pour leur compte;
- les essais de la police sur les supports suivants, sous réserve que ces supports ne soient jamais diffusés publiquement:
 - sur support papier [livres, brochures, papier en-tête, journaux, logos, etc.];
 - au sein de sites Internet [webfonte aux formats .eot, .woff, .woff2];
 - dans des applications mobiles ou tablettes [systèmes d'exploitation iOS, Windows Mobile et Android];
 - au sein de livres numériques [formats Kindle Azw, PDF, ePub, Broadhand eBooks, Mobipocket].

Quelques exemples de ce qui n'est pas permis :

- ✘ supprimer la mention « TEST »;
- ✘ ouvrir le fichier de la fonte dans un logiciel de création de caractère et le réexporter ou réenregistrer;
- ✘ modifier le fichier de la fonte;
- ✘ ajouter des glyphes ou caractères typographiques à la fonte;
- ✘ développer la fonte dans un autre langage ou une autre langue;
- ✘ renommer le fichier de la fonte ou convertir ou modifier son format;
- ✘ revendre, louer, prêter, donner, distribuer, mettre à la disposition du public ou sous licencier la licence ou le fichier de la fonte;
- ✘ convertir le format des fichiers.

La licence TEST autorise l'utilisation de la police exceptionnellement dans le cadre :

- de présentations internes à une entreprise ou un organisme;
- de présentation à un client ou prospect;
- de travaux d'étudiants non commerciaux présentés dans un cadre pédagogique au sein d'une école ou d'une université.

Dans ces cas, l'utilisateur doit mentionner le nom de Bureau Brut et plus généralement faire apparaître toutes mentions nécessaires à l'identification de Bureau Brut comme titulaire de tous droits attachés à la police.

Ce qu'il faut savoir :

En cas de manquement de l'utilisateur à l'une de ces obligations prévues par la présente Licence TEST, Bureau Brut pourra demander de régulariser la licence sous 10 jours, et, le cas échéant Bureau Brut pourra :

- provoquer la résolution ou la résiliation de la Licence TEST;
- demander réparation des conséquences de l'inexécution;
- demander la destruction immédiate de toute copie du fichier, de tous les documents, supports, applications, site, etc. comportant la police et/ou le fichier et d'en apporter la preuve à Bureau Brut à première demande.

Bureau Brut exclut toute responsabilité sur quelque fondement que ce soit au titre de la présente Licence TEST, de la fonte et/ou du fichier de la fonte et n'apporte aucune garantie à ces titres.

Le présent contrat de licence (la « Licence TEST ») est conclu entre l'Utilisateur (toute personne qui télécharge et/ou installe le Fichier d'une fonte de Bureau Brut ou toute personne qui accepte la Licence TEST) et Bureau Brut, société par actions simplifiée, au capital social de 3000 euros, enregistrée au registre du commerce et de sociétés de Paris sous le numéro 815 351 788, dont le siège social est 30 rue Saigne, 93100 Montreuil-sous-Bois, France.

1. Définition

1.1. « Fonte » désigne une fonte de caractères créée par Bureau Brut ainsi que chacun des caractères typographiques la composant entendus au sens large c'est-à-dire comprenant tous glyphes, ornements, chiffres et/ou signes. Une Fonte correspond à un seul style (par exemple: Regular, Italic, Bold, etc.) d'une police de caractères complète. Dans le cadre de la présente Licence TEST, la Fonte ne comporte qu'un jeu réduit de caractères et le jeu de caractères complet est uniquement visible dans un document PDF.

1.2. « Fichier ou Fichier de la Fonte » désigne le logiciel qui intègre une Fonte de Bureau Brut et permet de générer les caractères typographiques de la Fonte, ces derniers étant incomplets dans le cadre de la présente Licence TEST, étant précisé que le Logiciel de Fonte peut comprendre aussi la documentation associée (informations, fonctionnalités et documentation technique liées au Fichier de Fonte fournis sur le site de Bureau Brut et permettant son utilisation).

2. Protection de la fonte et du fichier

2.1. La Fonte est protégée notamment par des droits de propriété intellectuelle (notamment le droit d'auteur) appartenant à Bureau Brut ainsi que par le droit des contrats et le droit commun de la responsabilité.

2.2. Le Fichier est protégé notamment par des droits de propriété intellectuelle (notamment le droit d'auteur spécifique aux logiciels) appartenant à Bureau Brut ainsi que par le droit des contrats et le droit commun de la responsabilité.

2.3. EN TÉLÉCHARGEANT LE FICHIER, EN ACCEPTANT LA LICENCE TEST OU EN INSTALLANT OU UTILISANT LE FICHIER OU LA FONTE, L'UTILISATEUR NE DEVIENT PAS PROPRIÉTAIRE DE LA FONTE OU DU FICHIER NI DES DROITS PORTANT SUR LA FONTE OU LE FICHIER. IL N'Y A PAS D'ACTE « D'ACHAT » OU DE « VENTE » DU FICHIER OU DE LA FONTE. L'UTILISATEUR N'ACQUIERT QU'UNE AUTORISATION D'UTILISER LA FONTE OU LE FICHIER DANS LES CONDITIONS ET LIMITES PRÉVUES PAR LA LICENCE TEST. BUREAU BRUT RESTE SEULE TITULAIRE DES DROITS PORTANT SUR LE FICHIER ET LA FONTE.

3. Contenu de la licence TEST

La Licence TEST a pour objet de concéder à l'Utilisateur un droit d'utilisation non exclusif sur le Fichier et sur la Fonte dans les conditions et limites prévues ci-dessous et uniquement afin de tester le Fichier et/ou la Fonte à l'exclusion de toute autre destination ou finalité commerciale ou non commerciale.

4. Périmètre de la licence TEST

4.1. Bureau Brut concède à l'Utilisateur, sous réserve du parfait respect de la Licence TEST, une autorisation d'utilisation exclusivement destinée au test du Fichier et/ou de la Fonte à l'exclusion de toute autre destination ou finalité commerciale ou non commerciale.

4.2. La Fonte objet de la Licence TEST comporte un jeu de caractères réduit et le jeu de caractères complet est uniquement visible dans un document PDF.

4.3. La Licence TEST autorise l'installation du Fichier uniquement sur un poste fixe et un ordinateur portable appartenant

au titulaire de la Licence TEST.

4.4. La Licence TEST est non transférable et sans droit de sous-licencier à des tiers la Fonte ou le Fichier.

Toutefois, l'Utilisateur est autorisé à fournir le Fichier à un développeur de sites Internet ou d'applications mobiles/tablettes afin ce dernier puisse intégrer, pour le compte de l'Utilisateur, la Fonte au sein de sites Internet ou d'applications mobiles/tablettes selon les formats et les modalités autorisés par la Licence TEST.

Dans ce cas, cette utilisation n'est autorisée que :

- si elle est limitée dans le temps au strict nécessaire pour effectuer les opérations précitées ;
- si l'Utilisateur fournit à son développeur une copie de la présente Licence TEST et l'informe notamment du présent article ;
- si l'Utilisateur s'assure que le développeur supprime définitivement le Fichier après utilisation pour le compte de l'Utilisateur et n'utilise jamais le Fichier ou la Fonte sans autorisation préalable et expresse de Bureau Brut.

4.5. La Licence TEST autorise les essais de la Fonte sur les supports suivants, sous réserve que ces supports ne soient jamais diffusés publiquement (sauf diffusions dans le cadre de travaux d'étudiants non commerciaux, dans un cadre pédagogique au sein d'une école ou d'une université ou diffusions dans le cadre de présentation interne à une entreprise, un organisme ou à un client ou prospect) :

- Print : utilisation du Fichier et de la Fonte en vue de tests pour l'élaboration de documents imprimés, livres, journaux, revues, packaging.
- Web : utilisation du Fichier et de la Fonte en vue de tests en tant que webfont aux formats .eot, .woff, .woff2 pour une utilisation sur un site web non accessible librement au public, permettant l'affichage des caractères typographiques de la Fonte sur écran uniquement quel que soit le terminal de consultation utilisé (ordinateur, téléphone, tablette, etc.). Pour ce type d'exploitation, le Fichier peut être téléchargé sur un serveur accessible uniquement par l'Utilisateur et son développeur web selon les conditions prévues ci-dessus.
- App : utilisation du Fichier et de la Fonte en vue de tests dans des applications mobiles ou tablettes non accessible librement au public, en vue de l'affichage des caractères typographiques de la Fonte sur écran lors de l'exécution des applications sur les terminaux mobiles de consultation utilisés via l'utilisation des systèmes d'exploitation iOS, Windows Mobile et Android, étant précisé que Bureau Brut se réserve le droit d'amender la liste des systèmes d'exploitation sur terminaux mobiles sous réserve d'informer l'utilisateur a minima trente jours calendaires avant ladite modification.
- ePub : utilisation du Fichier en vue de tests pour créer des livres numériques non accessibles au public intégrant la Fonte aux formats Kindle Azw, PDF, ePub, Broadhand eBooks, Mobipocket pour permettre l'affichage des caractères typographiques de la Fonte sur écran.

Ces documents et supports d'essais doivent être supprimés avant l'utilisation de la Fonte complète dans le cadre d'une Licence définitive.

Concernant l'ensemble de ces usages autorisés, la Licence TEST n'est pas limitée dans le temps sous réserve de respecter l'ensemble des conditions de la présente Licence TEST.

Le territoire couvert par la Licence TEST est limité à celui où les tests sont réalisés.

Lorsque la Fonte est diffusée aux publics restreints autorisés par la présente Licence TEST (travaux d'étudiants non commerciaux présentés dans un cadre pédagogique au sein d'une école ou d'une université ou diffusions dans le cadre de présentation interne à une entreprise, un organisme ou à un client ou prospect), l'Utilisateur

doit mentionner le nom de Bureau Brut et plus généralement faire apparaître toutes mentions nécessaires à l'identification de Bureau Brut comme titulaire de tous droits attachés à la Fonte.

Dans tous les cas, l'Utilisateur s'engage à ne pas retirer les mentions figurant dans le Fichier.

5. Interdictions et limites de la Licence TEST

5.1. La Licence n'autorise pas l'Utilisateur à :

- effectuer des exploitations publiques de la Fonte et/ou du Fichiers autres que celles expressément autorisées par la présente Licence TEST ;
- ouvrir le Fichier dans un logiciel de création de caractère et à le réexporter ou réenregistrer ;
- modifier, déformer, personnaliser le Fichier ou la Fonte en utilisant un logiciel de dessin de caractère sans autorisation préalable et expresse de Bureau Brut. Notamment, sauf autorisation préalable et expresse de Bureau Brut, l'Utilisateur n'est pas autorisé à modifier la Fonte ou les caractères typographiques la composant en créant par exemple des graisses supplémentaires, en modifiant ou supprimant des glyphes existants, des métriques, approches et crénages, ni à permettre à tout tiers de le faire. En cas d'autorisation de Bureau Brut, toute modification, déformation ou personnalisation du Fichier ou de la Fonte par l'Utilisateur sera la propriété exclusive de Bureau Brut ;
- ajouter des glyphes ou caractères typographiques ;
- développer la Fonte et/ou le Fichier dans un autre langage ou une autre langue ;
- renommer le Fichier ;
- supprimer la mention TEST dans le nom de la Fonte et/ou du Fichier ;
- convertir le format du Fichier ;
- revendre, louer, prêter, donner, distribuer, mettre à la disposition du public ou sous-licencier la présente Licence TEST ou le Fichier ou permettre à tout tiers de le faire ;
- exploiter la Fonte ou le Fichier pour des exploitations commerciales portant sur le Fichier et/ou la Fonte en eux-mêmes et ciblés sur le seul design et sur la forme des caractères typographiques de la Fonte : par exemple créer un produit de merchandising fondé sur le thème de l'alphabet ou des lettres utilisant les caractères typographiques de la Fonte ou encore un logo ou un slogan où le caractère typographique est l'élément visuel principal ;
- en-dehors des cas expressément autorisés par la présente Licence TEST, copier ou permettre à tout tiers de copier le Fichier et/ou la Fonte ;
- procéder à la rétro-ingénierie, la décompilation, le désassemblage, l'altération ou la tentative d'accès au code source du Fichier, ni à permettre à tout tiers de le faire ; dans le cas où Bureau Brut donne l'autorisation à l'Utilisateur de procéder à l'un des actes énoncés au présent paragraphe, toute modification deviendra et restera la propriété exclusive de Bureau Brut et l'Utilisateur ne pourra commercialiser, prêter ou transmettre ces modifications ou ajouts au Fichier à aucun tiers, ni permettre à tout tiers de le faire.

5.2. Tout droit ou toute utilisation non expressément autorisée par la Licence TEST est réservé par Bureau Brut et n'est donc pas permis à l'Utilisateur sans autorisation spécifique, exprès et écrite de Bureau Brut.

5.3. En aucun cas l'Utilisateur ne peut considérer qu'il est propriétaire du Fichier ou des fichiers numériques que Bureau Brut met à sa disposition. La maîtrise physique du Fichier ou des fichiers ne lui est accordée que pour lui permettre de jouir des droits concédés objet de l'autorisation consentie et ne sont que l'accessoire du présent contrat de Licence TEST.

6. Engagements spécifiques de l'utilisateur et garanties de l'utilisateur.

6.1. L'Utilisateur garantit qu'il a la capacité juridique pour consentir à la présente

Licence TEST et qu'il a bien lu et compris la Licence TEST. L'Utilisateur reconnaît qu'en téléchargeant ou utilisant le Fichier ou la Fonte, il accepte d'être lié par les stipulations de la Licence TEST.

6.2. L'Utilisateur garantit que les membres de son entité juridique (employés, agents, dirigeants, etc.) de même que tout prestataire qui serait amené à utiliser le Fichier ou la Fonte pour son compte sont informés et ont accepté les termes et conditions de la Licence TEST. L'Utilisateur se porte fort que ces personnes acceptent d'y être liés avant d'utiliser le Fichier ou la Fonte.

En cas d'utilisation du Fichier ou de la Fonte non autorisée par la présente Licence TEST, tant par l'Utilisateur que par les personnes mentionnées à l'alinéa précédent, l'Utilisateur reconnaît qu'il est entièrement responsable envers Bureau Brut et s'engage à le dédommager à ce titre.

L'Utilisateur garantit Bureau Brut contre toutes représentations et/ou reproductions, notamment sous forme de copie du Fichier en dehors du cadre de la Licence TEST et reconnaît qu'il sera seul responsable en cas de représentation, reproduction et/ou d'extraction du Fichier, en particulier par les utilisateurs finaux qui ne sont pas autorisés à accéder au Fichier et à l'utiliser autrement que sous forme exécutable.

7. Exclusion de responsabilité et exclusion de garantie de Bureau Brut

Bureau Brut exclut toute responsabilité sur quelque fondement que ce soit au titre de la présente Licence TEST, de la Fonte et/ou du Fichier et n'apporte aucune garantie à ces titres.

8. Contrôle du respect de la Licence TEST

8.1. Bureau Brut se réserve la possibilité de procéder ou de faire procéder par tout auditeur de son choix, à un audit auprès de l'Utilisateur afin de vérifier le respect de la Licence TEST par l'Utilisateur. Bureau Brut devra en aviser l'Utilisateur par écrit au moins cinq (5) jours ouvrés à l'avance. Cet audit portera sur le respect des droits et obligations à la charge de l'Utilisateur au titre de la présente Licence TEST, notamment en ce qui concerne l'utilisation du Fichier et de la Fonte et le prix payé à Bureau Brut. L'Utilisateur s'engage à collaborer de bonne foi avec l'auditeur et à lui faciliter l'audit en lui procurant toutes les informations nécessaires, en lui laissant l'accès à ses locaux, et en répondant à ses demandes. Les parties conviennent d'ores et déjà que cette collaboration et communication pleine et entière est une condition déterminante pour Bureau Brut de la conclusion de la présente Licence TEST de sorte qu'elle devra s'opérer à première demande et sans aucun refus. L'absence de fourniture de toutes les informations nécessaires dans un délai de cinq (5) jours ouvrés à compter du début de l'audit pourra autoriser Bureau Brut à suspendre l'exécution de la présente Licence TEST ou solliciter la résiliation de la présente Licence TEST dans les conditions prévues à l'article 9.

8.2. Il est précisé qu'en cas de désignation d'un auditeur externe doit être soumis à une obligation de confidentialité relative à sa mission.

8.3. Au cas où l'audit ferait apparaître un manquement par l'Utilisateur à ses obligations contractuelles, celui-ci devra rembourser à Bureau Brut les frais de l'audit et remédier à ses seuls frais, dans les délais raisonnables fixés par Bureau Brut, au manquement constaté par l'auditeur, et ce, sans préjudice de la décision que pourra prendre Bureau Brut sur la poursuite ou non de la Licence TEST dans les conditions prévues à l'article 9, et sans préjudice de tous dommages-intérêts que Bureau Brut pourra solliciter.

8.4. Le droit d'audit prévu au présent article pourra être exercé par Bureau Brut pendant toute la durée de la Licence TEST et six mois après sa fin.

9. Sanctions de l'inexécution et fin de la Licence TEST

- 9. [1].** En cas de manquement de l'Utilisateur à l'une de ses obligations prévues par la présente Licence TEST aux articles 2, 4, 5, 6 et 8, Bureau Brut pourra :
- poursuivre l'exécution forcée en nature de l'obligation ;
 - demander à l'Utilisateur de régulariser la situation en souscrivant une licence complète correspondant aux exploitations et utilisations effectuées ou à effectuer par ce dernier ;
 - provoquer la résolution ou la résiliation de la Licence TEST ;
 - demander réparation des conséquences de l'inexécution.

Les sanctions qui ne sont pas incompatibles peuvent être cumulées et des dommages et intérêts peuvent toujours s'y ajouter.

9. [2]. Concernant la faculté de résolution ou de résiliation, les parties conviennent de la clause résolutoire suivante : en cas de manquement par l'Utilisateur aux obligations mentionnées à l'article 9.1, la Licence TEST sera de plein droit résiliée ou résolue (au choix de Bureau Brut) aux torts et griefs de l'Utilisateur quinze jours après que Bureau Brut lui ait signifié par lettre recommandée avec accusé de réception une mise en demeure, demeurée sans effet, d'exécuter ses obligations, sans préjudice de tous dommages et intérêts, sans autre formalité, notamment judiciaire. Lorsque le dommage causé par l'inexécution et/ou le comportement de l'Utilisateur est irréparable et/ou non réparable en nature, Bureau Brut pourra mettre en œuvre la résiliation ou la résolution automatique et de plein droit du contrat sans mise en demeure préalable. La résiliation ou la résolution prendra effet deux jours ouvrés suivant la réception de la notification de la résolution ou de la résiliation par Bureau Brut par lettre recommandée avec accusé de réception, sans autre formalité, notamment judiciaire.

9. [3]. En cas de fin de la Licence TEST pour quelque cause que ce soit, l'Utilisateur est tenu de procéder à la destruction immédiate de toute copie du Fichier, de tous les documents, supports, applications, site, etc. comportant la Fonte et/ou le Fichier et d'en apporter la preuve à Bureau Brut à première demande.

9. [4]. En cas de fin de la Licence TEST pour quelque cause que ce soit, l'Utilisateur doit immédiatement cesser d'utiliser le Fichier ou la Fonte. Dans tous les cas, l'Utilisateur s'engage à effacer le Fichier et, s'il en a réalisé une, la copie de sauvegarde du Fichier, du serveur, ordinateur ou plus généralement de tout espace de stockage sur lequel ou lesquels le Fichier et/ou la copie de sauvegarde du Fichier sont conservés. L'Utilisateur est informé que la conservation du Fichier et/ou de la copie de sauvegarde du Fichier après la fin de la Licence TEST constitue un manquement au titre duquel l'Utilisateur est susceptible d'être poursuivi.

10. Cession

10. [1]. La Licence TEST est personnelle et l'Utilisateur ne peut la céder ou la transférer à un tiers, sans préjudice des cas expressément prévus la présente Licence TEST où l'utilisation du Fichier par un tiers est autorisée, sous réserve du respect des conditions prévues par la présente Licence TEST.

10. [2]. Bureau Brut pourra céder à tout moment les obligations résultant de la présente Licence TEST à la personne physique ou morale de son choix.

11. Convention de preuve

Les données issues des outils informatiques de Bureau Brut ont valeur probante entre les parties. L'Utilisateur accepte notamment que Bureau Brut collecte les adresses IP et les données de connexion des postes se connectant à son site Internet, notamment à des fins de contrôle des accès, du respect des droits de Bureau Brut et de preuve de toute violation de la Licence TEST ou des

droits de Bureau Brut.

12. Informatiques et libertés

12. [1]. Bureau Brut est susceptible de traiter des données à caractère personnel de l'Utilisateur pour les besoins de l'exécution de la présente Licence.

12. [2]. Bureau Brut est notamment amené à traiter les noms, prénoms et coordonnées postales et électroniques des Utilisateurs ainsi que des données de connexion permettant la traçabilité de l'Utilisateur et des postes informatiques qui se connectent sur son site Internet et/ou sur l'espace personnel du site bureaubrut.com (date, heure, adresse IP, paramètres de l'ordinateur du visiteur, page(s) consultée(s), navigateur utilisé, adresse électronique, logs, etc.).

12. [3]. Concernant l'adresse électronique de l'Utilisateur, son mot de passe, les données de connexion collectées par le biais des navigateurs Internet et les outils informatiques de Bureau Brut, leur collecte est obligatoire dans la mesure où elles sont nécessaires pour tracer l'Utilisateur et les postes informatiques qui se connectent sur le site Internet de Bureau Brut et/ou l'espace personnel sur le site bureaubrut.com.

12. [4]. Les conséquences d'un refus de collecte en cas de collecte obligatoire varient en fonction des situations. Il s'agira principalement de l'impossibilité de accéder au Fichier de la Fonte.

12. [5]. Les données collectées par Bureau Brut sont traitées à des fins :

- d'accès, de mise à disposition et d'utilisation de l'espace personnel de l'Utilisateur sur le site bureaubrut.com ;
- de réalisation d'opérations de prospection commerciale ;
- de suivi de la relation client et d'amélioration de l'espace personnel des Utilisateurs sur le site bureaubrut.com (afin d'améliorer par exemple la qualité d'affichage du site ou permettre à l'Utilisateur de rester connecté à sa session) ;
- de statistiques ;
- de gestion de la Licence TEST et de contrôle du respect de celle-ci ;
- d'information de l'Utilisateur sur les nouvelles Fontes proposées par Bureau Brut, les nouveaux Fichiers, les nouveaux formats, de nouveaux produits ou services de Bureau Brut ;
- d'envoi des alertes pour informer l'Utilisateur des mises à jour du site internet bureaubrut.com ;
- d'enquêtes de satisfaction sur Bureau Brut ;
- d'audit et de contrôle des utilisations des Fontes et des Fichiers ;
- d'identification de toute personne qui causerait un dommage à Bureau Brut ;
- de gestion des réclamations et des contentieux, de gestion de l'exercice des droits de la personne concernée (droit d'accès, droit d'opposition, droit de suppression, droit de rectification, etc.).

12. [6]. Bureau Brut prend toutes les précautions raisonnables afin de garantir la confidentialité, l'intégrité et la sécurité des données que l'Utilisateur est amené à lui communiquer dans le cadre de la conclusion et/ou de l'exécution de la Licence TEST et/ou que Bureau Brut collecte via ses propres outils ou traceurs, notamment sur l'espace personnel de l'Utilisateur. Bien que Bureau Brut s'engage à mettre en œuvre des mesures physiques, administratives et techniques pour empêcher que les données collectées soient déformées, endommagées, ou que des tiers non-autorisés y aient accès, leur intégrité totale ne peut être garantie. Il appartient à l'Utilisateur de prendre toute mesure appropriée pour minimiser les conséquences dommageables liées à une possible perte des données disponibles sur l'espace personnel ou toute faille de sécurité. L'Utilisateur doit notamment s'assurer de garder confidentiel les codes permettant d'accéder à l'espace personnel qui lui est dédié.

12. [7]. Lors de son inscription, l'Utilisateur est amené à choisir des codes d'accès personnels et confidentiels, servant à l'identifier.

L'Utilisateur doit s'assurer de conserver leur caractère confidentiel. Il s'engage à ne communiquer ces données. L'Utilisateur s'engage à faire respecter la confidentialité des codes d'accès par l'Utilisateur. Le prêt, le partage, le transfert ou la vente de codes d'accès sont interdits et ne seront pas opposables à Bureau Brut.

12. [8]. L'Utilisateur est responsable de l'utilisation de son compte. Toute connexion ou transmission de données et/ou du Fichier effectuée via son compte sera réputée avoir été effectuée sous sa responsabilité exclusive, sauf preuve contraire. L'Utilisateur s'engage également à informer sans délai Bureau Brut de toute perte, vol ou utilisation non autorisée de son espace personnel et/ou de ses codes d'accès afin que Bureau Brut puisse prendre toute mesure adaptée en vue d'y remédier.

12. [9]. Le responsable de traitement est Bureau Brut, société par actions simplifiée, au capital social de 3000 euros, enregistrée au registre du commerce et de sociétés de Paris sous le numéro 815 351 788, dont le siège social est 30 rue Saigne, 93100 Montreuil-sous-Bois, France.

12. [10]. Bureau Brut s'engage à ne jamais divulguer les données à caractère personnel qu'il traite, sauf avec l'autorisation expresse de l'Utilisateur ou dans des circonstances très particulières, telles que celles envisagées ci-dessous :

- Bureau Brut peut être amené, du fait de la loi, dans le cadre d'une procédure judiciaire, d'un litige et/ou d'une requête des autorités publiques, à divulguer des données à caractère personnel.
- Bureau Brut peut divulguer ces données si elle pense qu'à des fins de sécurité nationale, d'application de la loi ou autre motif d'intérêt général, la divulgation est nécessaire ou appropriée.
- Bureau Brut peut également divulguer des données à caractère personnel si elle considère que cette divulgation est raisonnablement nécessaire pour faire valoir le respect de la Licence TEST conclue avec l'Utilisateur ou prouver son inexécution.
- Enfin, en cas de restructuration, de fusion ou de cession, Bureau Brut peut transférer toutes les données à caractère personnel qu'elle traite au tiers concerné.

12. [11]. L'Utilisateur a des droits relatifs au traitement mis en œuvre. Il s'agit du droit d'accès aux données le concernant, du droit de demander la rectification, la modification, la mise à jour, le verrouillage ou l'effacement de ces données (sous réserve de démontrer le caractère inexact, incomplet, équivoque, périmé des données ou le caractère interdit de leur utilisation), du droit d'opposition au traitement de ces données sous réserve de justifier d'un motif légitime (étant précisé que l'exercice de ce droit pourra aboutir à une impossibilité d'utiliser le Fichier et/ou la Fonte), du droit d'opposition à la prospection et du droit de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. Sous réserve de justifier de son identité et des éléments susvisés, l'Utilisateur peut exercer ces droits en écrivant à Bureau Brut à l'adresse électronique suivante : bonjour@bureaubrut.com ou à l'adresse postale de Bureau Brut indiquée ci-dessus.

12. [12]. Les données à caractère personnel ne sont jamais hébergées ni transmises hors de l'Espace Économique Européen sans l'information, ni l'accord exprès préalable de l'Utilisateur.

12. [13]. Les durées de conservation des données sont de trois ans après la fin de la Licence TEST.

13. Stipulations diverses

13. [1]. Le fait que l'une ou l'autre des parties n'ait pas exigé, temporairement ou définitivement, l'application d'une stipulation de la présente Licence TEST ne pourra être considéré comme une renonciation aux droits détenus par cette partie.

13. [2]. Si l'une quelconque des stipulations

de la présente Licence TEST ou une partie d'entre elles est nulle au regard d'un règlement, d'une loi en vigueur ou à la suite d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite et remplacée par une ou plusieurs clauses valides et conformes à l'intention des parties. Elle n'entraînera toutefois pas la nullité de la Licence TEST, ni celle de la clause seulement partiellement concernée. Les autres clauses resteront en vigueur pour autant que l'économie de la Licence TEST ne soit pas modifiée.

13. [3]. Chacune des parties s'engage à informer l'autre partie de toute modification substantielle concernant sa situation (notamment adresse, coordonnées bancaires, cessions, etc.).

14. Loi applicable et juridiction compétente

14. [1]. La Licence TEST est établie, soumise et interprétée conformément à la loi française. L'Utilisateur accepte expressément que la Convention des Nations Unies pour les Contrats de Ventes Internationales de Marchandises soit ici exclue.

14. [2]. Avant toute saisine d'un tribunal, chaque partie s'engage à informer l'autre partie de toute difficulté, par lettre recommandée avec accusé de réception et à tenter de rechercher une solution amiable. En cas d'échec de la solution amiable, TOUT LITIGE RELATIF À LA VALIDITÉ, L'INTERPRÉTATION OU L'EXÉCUTION DE LA LICENCE TEST SERA SOUMIS À LA COMPÉTENCE EXCLUSIVE DES TRIBUNAUX COMPÉTENTS DE PARIS, SOUS RÉSERVE DES LOIS ET RÉGLEMENTS D'APPLICATION IMPÉRATIVE.

15. Langues

15. [1]. La Licence TEST complète est disponible en langue française. Un résumé non contractuel de la Licence TEST est disponible en langue française et en langue anglaise. Seule la version complète en langue française fait foi et a valeur contractuelle entre les parties.

15. [2]. En cas de contradiction entre les deux versions, la version en langue française primera sur la traduction en langue anglaise.